



**COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CRAJEP OCCITANIE
27 MARS 2018, DE 10H A 13H
MJC DE LEZIGNAN CORBIERES**

Membres titulaires et suppléants présents :

Hervé Guégan, Président du CRAJEP (Ligue de l'enseignement), Sophie Baudriller (UFCV), Pierre Bourgeois (Scouts et Guide de France), Michel Baby (URPEP), Soizic Ghandour (AFEV), Daniel Jean-Pierre (FMJC), Xavier Lloret (EEDF), Kamyar Majdfar (LEC GS), Emilie Taberly (URHAJ), Charles Vangelista (FR Familles rurales), François Moreaux (CEMEA), Marie Paya (MRJC), Daniel Cambon (UF Centres sociaux), Mathieu Betton (AROEVEN), Michel Connan (Cotravaux), Line Colson (Peuple et culture), Marc Bru (URJPA), Raphaël Lebeau (FR CIVAM).

Invitée : Marianne Loiseau-Nail, directrice du CRAJEP.

Excusés et pouvoirs :

Christine Luttiac (Léo Lagrange), Jean Huet (Les Petits Débrouillards), Elisabeth Lebris (CEMEA), Jean-Claude Clerc (URPEP), Séverine Guillaume (UR OCCE), Jean-Luc Carmignac et Thomas Labonne (UCPA), André Guinvarch (CRAFAL), Alain Coubier (Familles rurales)

Christine Lowy (FNCTA) donne pouvoir à LEC GS, Josiane Ricard et Claudine Périé (Les Francas) donne pouvoir à la Ligue de l'enseignement, Gérard Valéro et Michel Brès (UR Foyers ruraux) donne pouvoir aux CEMEA.

La liste d'émargement est annexée au présent compte-rendu.

Le quorum visé à l'article 5 des statuts du CRAJEP OCCITANIE étant réuni, le Conseil d'administration peut valablement délibérer.

Avec 18 associations présentes, 3 associations représentées sur 25 associations adhérentes en 2017, plus de la moitié des membres sont présents ou représentés.

Hervé GUEGAN préside la séance, et rappelle l'ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu de CA du 30 janvier 2018
2. Point d'actualité du secteur/ sujets à mettre en débat au niveau du CRAJEP
3. Relations et partenariats avec l'Etat et la Région
4. Représentation du CRAJEP
5. Adhésions
6. Conclusions et suites à donner du séminaire des 29 et 30 janvier 2018/ Plan d'action 2018 et budget prévisionnel 2018
7. Questions diverses.

1. Approbation du compte-rendu de CA du 30 janvier 2018 :

Le compte-rendu du CA est joint dans le dossier de séance et est soumis à l'approbation du CA.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (19 voix pour, 0 contre moins 2 abstentions).

2. Point d'actualité du secteur/ sujets à mettre en débat au niveau du CRAJEP :

Lors du séminaire de janvier dernier, et afin de favoriser le portage d'une parole politique commune au niveau du CRAJEP, il a été souhaité organiser davantage de temps d'échange au niveau des CA, sur des sujets d'actualité ou à fort enjeu pour le CRAJEP.

Chacun des réseaux membres devra faire remonter des idées de sujets au niveau du CRAJEP, qui pourront faire l'objet d'échanges et de débat. Il sera également prévu d'alimenter régulièrement nos représentants au CESER sur des thématiques d'auto saisines. Un espace d'échange spécifique sera mis en place au niveau du CA du CRAJEP. Enfin, les commissions de travail thématiques du CRAJEP seront également des lieux d'échange et de réflexion sur différents sujets.

3. Relations et partenariats avec l'Etat et la Région :

• Compte-rendu de la rencontre du 6 mars avec la DRJSCS :

Le Président et la Directrice font un retour de cette rencontre. Cette rencontre avec les services de la DRJSCS avait pour objet à la fois de faire le bilan 2017 de l'action Sésame 2017 et d'étudier les perspectives 2018 possibles pour la gestion du dispositif, mais aussi d'échanger plus largement, à la demande de Nicolas Remond, Directeur du Pôle cohésion sociale, autour du Plan « Nouvelle ambition territoriale JEPVA en Occitanie ».

Au niveau du dispositif Sésame, la DRJSCS est satisfaite du travail accompli par le CRAJEP, et souhaiterait pouvoir re conventionner avec lui pour l'année 2018. L'enveloppe régionale disponible en 2018 sur le volet JEP/Animation est de 123 409 euros, mais la DRJSCS devra se caler avec les 13 DDCS pour voir si elles souhaitent confier ou non leur enveloppe et travailler avec le CRAJEP. La DRJSCS s'engage à revenir vers le CRAJEP avant le 15 avril pour l'informer de ses propositions. Le CRAJEP a indiqué qu'il souhaiterait débuter l'action avant l'été et avoir la possibilité d'accompagner davantage de jeunes, de couvrir plus de départements, en s'appuyant sur davantage de membres opérateurs de son réseau.

Concernant notre échange avec Nicolas Remond, celui-ci souhaitait nous faire part de la feuille de route régionale qui va être adressée à la DJEPVA avant la fin mars, et voir dans quelle mesure il pourrait valoriser les actions du CRAJEP et de ses AJEP membres. La feuille de route de la DRJSCS s'articule autour de 4 axes d'orientation définis pour les 3 années à venir : Nouvelle gouvernance territoriale pour la jeunesse, Continuité éducative/Politiques éducatives, Politique de l'engagement des jeunes/dont service civique et Développement de la vie associative.

Le Bureau du CRAJEP du 15 mai a considéré que les délais étaient trop courts pour répondre à cette sollicitation et qu'une concertation devait s'engager sur les politiques jeunesse - vie associative en cohérence et dans la durée, avec nos partenaires, et notamment avec la DRJSCS.

Il a donc été indiqué à Nicolas Remond que CRAJEP ne pourrait pas contribuer formellement, et dans des délais contraints, à la feuille de route de la DRJSCS « une nouvelle ambition régionale en faveur de la jeunesse en Occitanie », mais que le CRAJEP souhaitait être associé à une concertation et à une réflexion de fond, à envisager dans la durée, pour favoriser la mise en œuvre des 4 grands axes d'orientation définis.

D'autre part, nous avons eu des informations sur les financements aux réseaux JEP 2018. L'appel à projets devrait être lancé selon le même calendrier qu'en 2017 (en mai), avec le même niveau d'enveloppe. Le CRAJEP informera ses réseaux membres dès le lancement de cet appel à projets.

• Retour sur la rencontre avec les services de la Direction de l'Education de la Jeunesse du Conseil régional du 20 mars /Propositions sur le modèle à porter pour 2019, sur la question du financement des AJEP (cf. compte-rendu de la rencontre du 20/03) :

Sur la base du compte-rendu de la rencontre remis aux membres du CA, le Président revient sur cette rencontre. La délégation du CRAJEP était composée de : Hervé Guégan, Jean-Claude Clerc, Emilie Taberly, Sophie Baudriller, Daniel Jean-Pierre, Marie-Claude Baniol et de Marianne Loiseau-Naïl.

Nos principes et propositions, validés par le CA du 30 janvier, dernier ont été présentés aux services, ainsi que l'argumentaire sur « l'Animation de réseau, le développement de la vie associative et des territoires ».

Le Conseil régional nous a indiqué qu'en 2019, il irait vers des conventions d'objectifs et de moyens avec les réseaux JEP, et que cette nouvelle contractualisation devrait pouvoir s'articuler en cohérence avec les modalités de soutien des services de l'Etat et des autres collectivités territoriales.

Les propositions du CRAJEP posent globalement question à la Région et peut engendrer selon eux, des risques au niveau de la garantie des niveaux de financement pour les réseaux actuellement reconnus à la fois sur les volets TDR et OS, notamment si l'on prévoit l'entrée de nouveaux membres qui pourraient émarger sur cette nouvelle enveloppe fusionnée ADR/AT/DVA (proposition d'addition des enveloppes actuelles TDR/OS).

Le Conseil régional rappelle que l'enveloppe 2019 sera constante et qu'il conviendra avant tout de garantir le niveau de cette enveloppe.

Le Conseil régional va réfléchir sur nos propositions en interne, et reviendra vers nous à l'occasion d'une prochaine réunion technique à la fin mai 2018. Nous n'avons donc pas eu de réponse quant à nos propositions et pour certains membres du Bureau présents à cette rencontre, il y a peu de chance que la Région accepte les accepte en l'état (notamment fusion des enveloppes TDR et OS) ; propositions qui risqueraient par ailleurs de nous faire perdre nos niveaux de financement actuels.

Il convient de réfléchir en interne à d'autres propositions qui nous permettront d'anticiper la réaction et l'éventuelle contre-proposition de la Région. Il nous faut avant tout maintenir notre bonne interlocution avec la Région, garder et renforcer notre influence politique, afin de préserver notre reconnaissance actuelle, notamment financière.

Le Président propose d'organiser une commission de travail financement spécifique et élargie à tous les membres du CA le 15 mai matin, avant le CA qui se déroulera l'après-midi, et de donner mandat à ce groupe pour travailler sur de nouvelles propositions, qui pourront être validées par le CA.

Ce principe est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés (21 voix pour, 0 contre et 0 abstentions).

- **Point sur le processus Concertation jeunesse piloté par la Région, Feuille de route Politiques jeunesse/ Modalités de dialogue avec les Jeunesse envisagées :**

La Stratégie Jeunesse/ feuille de route Politique jeunesse du Conseil régional a été présentée et votée le 23 mars lors de l'Assemblée plénière. La politique générale jeunesse a fait l'objet d'un rapport transversal (au niveau des 10 directions du CR), dans le souci de répondre aux différentes attentes des jeunes.

Une instance régionale de représentation des Jeunesse : Un CRJ sera mis en place avec 158 membres maximum, des jeunes de 15 à 29 ans, pour 2 ans de mandat. La volonté est d'avoir une représentation large des jeunes en Occitanie (pas que des jeunes lycéens ou apprentis), et que les jeunes soient issus des différents territoires de la région. Un appel à candidatures sera lancé sur internet et par mail dans tous les réseaux (dont le CRAJEP) à compter du 26 mars, pour une installation du CRJ prévue en juin 2018. Le CRJ fonctionnera à la fois en présentiel et via un outil numérique (Plateforme numérique...). Les modalités d'animation du CRJ seront à aborder avec les jeunes eux-mêmes, qui devront arrêter un fonctionnement et des modalités de travail (Commissions...).

Restitution de la Concertation jeunesse et temps de travail prévus avec les acteurs : Une 2^{ème} rencontre institutionnelle est prévue en avril avec l'Etat et les Collectivités, autour de cette nouvelle stratégie jeunesse de la Région : présentation de la stratégie, gouvernance, chef de filât... En mai, une réunion de restitution et d'échange avec les acteurs jeunesse (dont les associations) est également envisagée : présentation de la stratégie jeunesse, place des acteurs et des associations...

4. Représentation du CRAJEP :

- **Point d'actualité sur les représentations :**

Le Mouvement Associatif :

La situation économique de la structure s'améliore. Au niveau de la représentation à la CRESS, et suite à la volonté de Emilie Taberly d'arrêter son mandat pour se consacrer à son mandat CESER, c'est Alain Galy et Erwann Favre qui ont été désignés pour siéger au CA et au Bureau de la CRESS.

Plateforme Régionale Mobilité/COREMOB :

La DRJSCS et la Région ont organisé le 8 mars dernier, une réunion du comité de pilotage de la Plateforme régionale de la Mobilité (plateforme animée par le CRIJ Occitanie), pour faire le bilan des actions conduites dans ce cadre depuis 2016, et pour présenter le projet de développement de la mobilité européenne et

internationale des jeunes en 2018. La mise en place du Corémob (instance politique, stratégique et inter institutionnelle) a également été annoncée pour juin 2018. La Directrice du CRAJEP et Evelyne Menou, membre du Bureau étaient présentes à cette réunion.

Au vu de l'actualité et de ce contexte régional, il est proposé de remettre en place au niveau du CRAJEP, un espace d'échange, de concertation, de portage d'une parole commune et de collaboration entre nos associations membres, qui agissent en faveur de la mobilité des jeunes, ***en réactivant une commission de travail thématique « Mobilité européenne et internationale des jeunes ».***

Ce principe est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés (21 voix pour, 0 contre et 0 abstentions).

CREPS /Mission JEP (cf. compte-rendu de la rencontre du 21/03) :

Hervé Guégan, Josiane Ricard, Thomas Labonne et Marianne Loiseau-Naïl, ont participé à cette 2^{ème} rencontre avec nos partenaires du CREPS. Nous avons repris nos réflexions et perspectives d'actions communes, notamment sur :

La formation et l'emploi :

Avec un travail conjoint à mener sur la question de la formation, de l'apprentissage et de l'emploi dans les métiers du sport et de l'animation : réfléchir sur les métiers, leurs évolutions, les publics, étude des besoins en formation, des parcours professionnels, de l'employabilité... Une alliance possible CREPS/CRAJEP sur la « formation et l'emploi de demain dans nos secteurs », serait à faire valoir auprès de la Région (travail d'étude, événementiel) ...

Perspective : mettre en place une autre rencontre avant l'été 2018 et envisager une commission formation CRAJEP ouverte aux acteurs du CREPS, autour des pistes de travail envisagées (formation/emploi/développement de l'apprentissage).

Sur la question du développement de l'apprentissage, il est indiqué que la Dirccte a des moyens disponibles pour permettre à des organisations de conduire des actions en faveur du développement de l'apprentissage (cf. missions développée par la CRESS sur le secteur sanitaire et social). Il serait peut-être opportun de réfléchir en 2018, à une mission pilotée par le CRAJEP dans le secteur de l'animation.

Des passerelles possibles EP/CREPS, pour favoriser la vie collective et l'ouverture culturelle et sociale pour les jeunes accueillis au CREPS : avec la volonté pour le CREPS de renforcer son équipe éducative en recrutant des profils d'animateurs au niveau des équipes éducatives. Ces profils d'animateurs existent dans nos formations d'animateurs, il y a possibilité d'envisager des liens et de proposer ce type d'emplois pour ces jeunes animateurs... Avec la nécessité d'accompagner les projets de vie des sportifs de haut niveau en développant les liens EP/ sport par de l'accompagnement éducatif et les projets culturels...

Plateforme d'Observation Sociale :

Le CRAJEP est membre de la POS. La liste des partenaires pour démarrer la POS Occitanie sera arrêtée courant avril, et les réunions de la commission technique et du comité de pilotage devraient se dérouler en mai. La commission a pour mission de proposer des orientations de travail qui seront soumises au comité de pilotage, instance décisionnelle de la plateforme.

Suite à la sollicitation faite aux partenaires lors de l'inauguration de la POS Occitanie en novembre dernier, le CRAJEP a transmis, après sollicitation de ses réseaux, les propositions thématiques suivantes : étude sur la jeunesse en Occitanie, l'engagement associatif et le bénévolat (ces 2 thèmes ne seront a priori pas retenus), les inégalités de territoire et la problématique de l'isolement social.

Commission consultative FDVA :

Le CRAJEP a participé à la commission consultative du 23 mars dernier. Concernant sa composition, le choix a été fait par la DRJSCS de favoriser une représentation des réseaux régionaux sectoriels.

La commission s'est centrée sur le lancement de la campagne FDVA 2018, et a validé notamment la note d'orientation, les annexes et le calendrier 2018. L'ensemble des documents seront transmis au réseau dès le lancement de la campagne le 28 mars.

Un échange a été engagé sur la question du développement d'un fond de financement hybride pour la formation des bénévoles (en appui sur les propositions de LMA), et sur l'évolution du FDVA avec les crédits de la réserve parlementaire qui portera sur le financement de projets innovants et expérimentaux. Le décret devrait paraître en avril, pour l'installation d'une nouvelle commission FDVA avant l'été. Ce fonds sera géré au niveau départemental (services de l'Etat, 4 élus et 4 représentants associatifs). Une enveloppe de 25

millions d'euros est disponible au niveau national et de 2 millions d'euros en région.

- **Représentation au CESER et contribution sur des thématiques à porter au niveau des commissions :**

Comme proposé lors du groupe de travail CESER du 30 janvier dernier, il s'agit de réfléchir au niveau du CA, pour alimenter nos représentants sur des thèmes d'auto saisines à porter dans les commissions dans lesquelles ils siègent, mais également de pouvoir éventuellement identifier des experts à mobiliser au sein des réseaux membres.

Voici les thèmes qui ressortent des échanges (incluant aussi les propositions des représentants) :

Commission 2 /Amélie Vigroux - espace et développement rural, agri-agro, forêt, bois, alimentation :

- Les jeunes dans les territoires ruraux - *proposition du MRJC*
- La désertification des territoires ruraux
- L'alimentation (thème d'auto saisine déjà proposée dans la commission)

A noter : Une commission interne CRAJEP « EP et territoires ruraux » va être installée. Elle permettra d'aborder, de préciser et d'approfondir des thématiques de travail en lien avec celles proposées.

Commission 4 / Camille Plagnard : enseignement supérieur, recherche, valorisation, transfert, innovation :

- La démocratisation de l'enseignement supérieur, l'accès à l'enseignement supérieur (lien Parcours sup, Réforme du Bac...) – *proposition de l'AFEV*
- La reconnaissance de l'engagement et du bénévolat étudiant
- La mobilité des étudiants
- Le développement des liens et des collaborations entre l'EP et la recherche, les conventions entre les Universités et les structures associatives, le soutien aux structures associatives pour l'accueil de chercheurs (cf. CIFRE)...

Commission 5 /Amélie Vigroux et Emilie Taberly (pour Le Mouvement Associatif): éducation, formation, emploi, jeunesse, enjeux de société :

- La Réforme de l'apprentissage/ le développement de l'apprentissage dans les territoires (notamment ruraux) – *proposition de Emilie Taberly*
- L'engagement, la participation des jeunes et le développement d'une citoyenneté active (lien avec la politique jeunesse du Conseil régional) – *proposition de Emilie Taberly*
- EP et formation tout au long de la vie
- La formation des adultes et de certains publics prioritaires sur les questions relatives à la maîtrise de la langue, la lutte contre l'illettrisme, l'acquisition de compétences interculturelles...

Commission 7 /Ludovic Dubois : santé, culture, sport, cohésion sociale :

- EP, culture et vivre ensemble sur les territoires.

A l'occasion du l'AG du CRAJEP qui se déroulera le 19 juin, il sera mis en place un temps de travail et d'échange plus formel avec nos représentants, afin qu'ils puissent nous faire un retour des travaux du CESER et notamment des travaux engagés dans ces commissions.

D'autre part, une rencontre est proposée par le Cnajep sur les Politiques jeunesse. Les représentants des CRAJEPs aux CESER sont invités le 22 mai à Paris.

- **Renouvellement de notre représentation à la CRESS en 2018 (suite à l'appel à candidatures) : point sur les candidatures reçues et désignation de notre représentant**

Cette représentation concerne le remplacement de Linda Adria au CA de la CRESS. Deux candidatures ont été reçues, celle de Charles Vangelista (Familles rurales) et celle de François Moreaux (Ceméa). Il est proposé aux deux candidats de présenter les motivations de leur candidature.

Le candidat doit être désigné par vote, le président décide donc de procéder au vote à bulletin secret.

Par 19 voix contre 2, François Moreaux est désigné comme représentant du CRAJEP à la CRESS.

Lors de l'AG de la CRESS du 21 juin prochain, le Président actuel de la CRESS va remettre son mandat.

Le CRAJEP ne sera pas candidat à la Présidence de la CRESS dans l'immédiat, mais il devra réfléchir, en lien avec Le Mouvement Associatif, à cette question en vue du prochain mandat (dans 2 ans et demi).

Par ailleurs, il est rappelé l'importance pour le futur représentant du CRAJEP à la CRESS, de faire le lien avec le Mouvement associatif, pour affirmer le poids du secteur associatif au sein de la CRESS.

5. Adhésions :

- **Ré-étude de la demande d'adhésion d'Arc en Ciel Théâtre, retours sur la rencontre avec l'association du 21 mars :**

La demande d'adhésion de l'association est une nouvelle fois proposée pour validation au CA et après la rencontre que nous avons eue avec le coordinateur de l'association, le 21 mars dernier (cf. compte-rendu en PJ).

La demande a en effet déjà été présentée au CA du 30 janvier dernier. L'association répond aux critères d'adhésion au CRAJEP, et ré adhérera en juin 2018 au Cnajep. Cependant, le CA du CRAJEP s'est interrogé à la fois sur l'organisation du réseau à l'échelle régionale, sur les modalités d'animation de ce réseau, mais également sur les motivations de l'association à adhérer au CRAJEP. Il a donc été décidé de ne pas statuer sur la demande, et de rencontrer l'association pour obtenir ces précisions, afin de pouvoir prendre une décision lors du CA d'aujourd'hui.

Le dossier de demande d'adhésion pose encore question aux administrateurs du CRAJEP présents, sur deux points :

- La gouvernance de l'association et le fonctionnement des instances statutaires
- L'organisation du réseau associatif au niveau régional.

Suite à l'étude du dossier, la demande d'adhésion de Arc en ciel théâtre est soumise à l'approbation du CA. Avec 4 voix pour, 2 voix contre, et 15 abstentions, la demande d'adhésion n'est pas validée.

Le vote des administrateurs, avec un nombre d'abstentions important, ne permet pas de prendre une décision à la majorité des 2 tiers des membres présents et représentés, comme le prévoient l'article 5 de nos statuts et l'article 1 de notre règlement intérieur, et donc d'approuver la demande d'adhésion.

- **Point sur la rencontre du 02/03 avec la FR CIVAM, suites à donner et propositions de travail :**

Josiane Ricard, François Moreaux, Vices présidents du CRAJEP et Marianne Loiseau-Naïl ont rencontré l'association le 2 mars dernier au sujet de leur adhésion au CRAJEP.

Lors de cette rencontre, il a été question de la manière dont l'association pourrait réinvestir les instances du CRAJEP et s'impliquer davantage dans des échanges et actions avec d'autres, sur leur cœur de métier.

Suite à cette rencontre, il est proposé de mettre en place une nouvelle commission de travail thématique « EP/ Territoires ruraux ». Cette commission est ouverte à toutes les associations membres du CRAJEP qui agissent en milieu rural et en faveur du développement des territoires ruraux. Les propositions/ la feuille de route en PJ, pour engager les travaux de cette commission, sont présentées au CA.

Le CA est favorable à l'installation de cette nouvelle commission.

6. Conclusions et suites à donner du séminaire des 29 et 30/01/18 / Plan d'action 2018 et budget 2018 :

- Point sur les actions à programmer au regard des conclusions du séminaire/Point financier. Ce point n'a pas été abordé en totalité. L'ensemble des documents mentionnés, Plan d'action, BP 2018 n'ont pas été présentés mais seront adressés aux membres du CRAJEP par mail, et en amont du prochain CA.

Le CA du CRAJEP décide de mettre en place les commissions de travail thématiques suivantes en 2018 : Formation/Mobilité/Participation des jeunes/EP et territoires ruraux...

7. Questions diverses :

- **Locaux du CRAJEP :** Le CRAJEP n'a pas trouvé de sous locataire à accueillir dans ses locaux actuels. Le CRAJEP déménagera donc au 1^{er} mai 2018, dans un local plus petit et moins onéreux, sur le même site du Marché Gare à Montpellier.
- ✓ **Formes possibles de mutualisation sur des missions administratives** au profit du CRAJEP à étudier et à réfléchir en fonction des propositions des membres.